

## SIX QUESTIONS A ● ● ●

## Zaynab Riet

## Déléguée générale de la FHF

**Le président de la République a annoncé un « plan santé » lors de ses vœux aux soignants, le 6 janvier, et des mesures RH. Comment les percevez-vous ?**

Je ne peux que me réjouir, avec notre président Arnaud Robinet, de constater qu'un certain nombre de propositions de la FHF ont été reprises. Les ressources humaines sont pour nous une priorité absolue. Ces annonces viennent reconnaître l'expertise de la FHF, notre capacité à apporter des solutions concrètes aux difficultés rencontrées. Maintenant il faut agir : rendre son attractivité au service public hospitalier, recruter, former mieux et différemment.

**Quelle stratégie pour la FHF, dans son plan de bataille ressources humaines présenté le 1<sup>er</sup> février ?**

Notre stratégie s'inscrit dans un contexte préoccupant aggravé par la Covid-19 mais aux fondamentaux structurels. Les établissements hospitaliers et médico-sociaux sont entrés dans la crise sanitaire avec une situation dégradée, après plus de vingt ans d'un ONDAM insuffisant pour les accompagner. Ces difficultés initiales demeurent. S'y ajoutent le report non encore totalement absorbé des activités programmées, dû à la pandémie, et des services d'urgence toujours en tension. Dans le même temps, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, la demande de soins augmente sous l'effet conjugué du vieillissement, de l'essor des maladies chroniques et bien sûr des progrès médicaux et technologiques.

Il faut donc recruter davantage. Mais pas seulement. Dans les quatre prochaines années, pour faire face à cette hausse sans précédent des besoins, les établissements publics de santé vont devoir à la fois engager des recrutements importants et améliorer les conditions de travail. Car ces deux dynamiques font système : la hausse des recrutements améliore les conditions de travail, des conditions de travail améliorées facilitent les recrutements.

**Recrutement, qualité de vie au travail, attractivité : une seule et même bataille ?**

Oui. Les résultats d'une enquête<sup>1</sup> du comité d'éthique FHF, conduite en juillet auprès de 10 000 professionnels de santé hospitaliers publics, confirment si besoin était combien ces trois champs s'imbriquent étroitement :

80% des professionnels répondants se déclarent fiers de leur métier et 91% éprouvent le sentiment de leur utilité. Mais ils sont 89% à considérer que leur travail génère du stress, notamment en raison d'un manque de moyens humains et matériels et du surcroît de sollicitations dont ils sont l'objet. L'analyse des résultats d'enquête met en lumière combien la cohésion d'équipe et la qualité du management sont déterminantes dans les critères de qualité de vie au travail. Les professionnels ont aussi la perception très forte que leurs métiers se transforment : près des trois quarts des répondants estiment que leur exercice a changé.

Aussi devons-nous tout repenser, à partir de mesures structurantes, cohérentes et faisant sens pour redonner son attractivité au service public de santé : modalités de formation, nombre de recrutements, meilleur équilibre vie professionnelle et vie personnelle, partage de la pénibilité.

**Parmi les trois objectifs qui articulent ce plan, le premier concerne la formation.**

Notre priorité vise à renforcer les effectifs en formant davantage de professionnels, mais aussi à rééquilibrer notre système de santé pour que l'hôpital ne porte pas, seul, les mutations en cours.

S'agissant de formation, nous proposons d'agir sur deux leviers.

Le premier consiste à mettre en adéquation l'appareil de formation et les besoins de santé anticipés de notre population qui vieillit et dont les maladies chroniques vont en augmentant. La FHF préconise un approfondissement du *numerus apertus* en médecine ainsi qu'un élargissement volontariste des quotas de formation d'IDE et d'aides-soignants.

Nous préconisons ensuite de faciliter l'accès à la formation continue et d'assouplir les voies de passage entre les carrières médicales. Favorisons l'accès à la VAE, recourons davantage à l'apprentissage. Ouvrons pour les médecins la possibilité à une seconde carrière médicale avec des passerelles, en particulier dans les disciplines prioritaires en santé publique. Cette stratégie implique une planification pluriannuelle concertée à l'échelle territoriale, associant agences régionales de santé, régions et fédérations d'employeurs.



© Gilles Cohen

### Second objectif : davantage de travail en équipe, et une meilleure coordination ?

Le besoin d'une coopération entre professionnels s'accroît au fur et à mesure que progressent les besoins en termes de santé publique. Nous devons évaluer les formations initiales et leur évolution pour promouvoir cette coopération dès les études, associer davantage, sous l'égide des CHU, les établissements publics non universitaires, valoriser les compétences transversales. Nous avons à cœur d'accompagner l'évolution des métiers du soin en développant les équipes pluriprofessionnelles, les protocoles de coopération et les pratiques avancées.

### Concernant l'attractivité et la fidélisation, le troisième objectif, quelles pistes ?

Améliorer les qualités de travail à l'hôpital ainsi que dans nos établissements sociaux et médico-sociaux est déterminant. Progresser dans ce domaine implique des recrutements, nous l'avons vu au début de cet entretien. Mais aussi un meilleur partage des contraintes entre acteurs de santé et une revalorisation pérenne des rémunérations du travail de nuit et de week-end.

Plusieurs dispositifs nous permettraient d'avancer dans cette voie. D'abord, l'instauration d'un schéma de permanence de soins commun entre établissements de santé publics et privés et avec le secteur ambulatoire, qui permettrait de concrétiser la notion de responsabilité collective en cours d'inscription dans la loi. Ensuite, une meilleure valorisation de l'engagement des soignants via une refonte indemnitaire. Nous devons aussi mieux intégrer la prévention en santé pour l'ensemble des agents, répondre aux aspirations de concilier, autant que possible, vie privée et vie professionnelle. Concernant la réforme des retraites, la FHF sera très vigilante à ce que soit prise en compte la pénibilité de l'exercice soignant. ■

1. Comité éthique de la FHF, « Prendre soin des professionnels de santé », résultats d'enquête, janvier 2023.  
www.fhf.fr, rubrique Expertises, section Offre de soins.

## Chiffres clés

### Problèmes de recrutement\*

**99 %** des établissements

(avec des situations variables d'un territoire et d'une spécialité à l'autre)

### Postes vacants à l'hôpital public

env. **15 000**  
postes d'infirmiers  
(soit un manque  
de 5 à 6 %)

env. **5 000**  
postes  
d'aides-soignants  
(soit un manque  
de 2,5 %)

près de **30 %**  
de postes de praticiens  
hospitaliers titulaires  
vacants\*\*

### Taux d'absentéisme moyen en augmentation

**7,5 %**  
en 2012

**9 %**  
en 2019

**10 %**  
en 2022

**12 %**  
été 2022

### Besoins chiffrés d'ici 4 ans

**25 000**  
postes pour les seuls postes  
paramédicaux à l'hôpital public

**100 000**  
nouveaux professionnels  
dans le secteur médico-social

\* Source : enquête FHF, mai 2022 \*\* Source : CNG



## La santé au cœur de la démocratie

**S**antExpo se tiendra du 23 au 25 mai, avec pour thème central la santé au cœur de la démocratie. Au programme : conférences, agoras, animations. Parmi les nouveautés, un village RH, un espace

Innovations et l'hôpital mobile du Centre de réponse à la catastrophe Samu 31. Un «Hôpital de demain» sera animé par le fonds FHF.

[www.santexpo.com](http://www.santexpo.com)

### RESSOURCES

## La rubrique «Emploi» du site FHF fait peau neuve

**E**rgonomie renouvelée, cartographie par département, recherche par filière et type de contrat. La rubrique Emploi du site FHF fait peau neuve. ■ <https://emploi.fhf.fr>

## AGENDA MARS

09/03 Hybride

Télémédecine - Journée du consensus  
[www.academie-medecine.fr](http://www.academie-medecine.fr)

10/03 Paris

Journée de la transition écologique en santé  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

14-15/03 Paris

Journées nationales du numérique à l'hôpital  
[www.esante.gouv.fr/agenda](http://www.esante.gouv.fr/agenda)

16-17/03 Nancy

Congrès EMOIS  
[www.emois.org](http://www.emois.org)

21-22/03 Paris

Rencontres des cadres : comment manager dans un environnement en transition ?  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

### PRIX

## Attractive Med

**E**n partenariat avec Relyens et la MNH, la FHF lance l'édition 2023 des Prix de l'attractivité médicale. Les plus beaux projets seront récompensés lors de SantExpo.

Candidatures jusqu'au 31 mars. ■

[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr), rubrique Expertises/RH/Prix et événements

### REPÈRES

## Veille juridique RH

**O**utils et analyses font partie des ressources RH en ligne sur le site FHF. Parmi les récents textes publiés et commentés figurent deux décrets. Le premier porte diverses dispositions relatives aux praticiens associés. Le second porte dispositions relatives au temps de travail des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle des études de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Deux FAQ sur les praticiens associés et différentes notes sont aussi proposées, de l'extension du bénéfice de la prime d'exercice en soins critiques à l'évolution du forfait mobilités durables, en passant par l'intégration des ambulanciers dans la filière soignante de la FPH. ■

[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr), rubrique Expertises, section Ressources humaines

### ETHIQUE

## Comment prendre soin des professionnels de santé ?

**E**n 2022, le comité d'éthique FHF rendait un avis sur ce thème et l'adossait à une enquête nationale. Les résultats ont été publiés début février. Parmi les grandes tendances, 91 % des professionnels de santé répondants déclarent un sentiment d'utilité et 80 % sont fiers de leur métier. Mais près de 50 % affirment qu'ils ne recommanderaient pas leur métier et 89 % considèrent que leur travail génère du stress. ■

[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr), rubrique Expertises, section Offre de soins

### DÉMOGRAPHIE

## L'espérance de vie stagne

**B**ilan contrasté pour la démographie française. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Hexagone compte plus de 68 millions d'habitants, mais enregistre en 2022 une mortalité élevée, tandis que le nombre de naissances atteint un point bas historique, le plus faible depuis 1946. Autre point noir : l'espérance de vie à la naissance reste inférieure de 0,4 an à celle de 2019. ■

Insee Première, n° 1935, janvier 2023

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



## AGENDA MARS

21-23/03 Paris

Assises nationales des soins en Ehpad  
www.ehpa.fr

24/03 Paris

Colloque Presbyacousie  
infosens@injs-paris.fr

24/03 Paris

La parole de l'utilisateur  
dans le monde sanitaire et social  
sre-colloques@conseil-etat.fr

27-28/03 Bruxelles

Journées de l'architecture en santé  
www.ja-sante.be

28/03 Dijon

Professionnels du soin en souffrance :  
quels enjeux éthiques ?  
www.erebfc.fr

### PERFORMANCE

## Les grands chantiers 2023 de l'ANAP

L'Agence nationale d'appui à la performance a dévoilé son programme de travail pour les mois à venir. En 2023, l'Agence développera ses actions dans le champ RH (management, temps de travail...) et auprès des acteurs du secteur médico-social, en matière d'investissements mais aussi sur le rôle et la place des Ehpad dans leur environnement. Elle apportera également un appui conjoint aux établissements sanitaires et médico-sociaux dans la mise en œuvre du volet numérique du Ségur de la santé. À noter que pour valoriser son fonds de publications et d'outils, l'ANAP a rénové son site et modernisé son moteur de recherche. ■

## AGENDA AVRIL/MAI

03-05/04 Hybride

Fifth Global Forum on Human Resources for Health  
5GF@who.int

25/04 en ligne

Partenariats académiques-cliniques  
www.sidiief.org

23-25/05 Paris

SantExpo 2023  
www.santexpo.com



### PARTAGES

## « Sortir de l'urgence », les podcasts

Porter une vision à moyen et long terme sur le rôle de la FHF dans la transformation de notre système de santé et la partager dans une série de podcasts, c'est chose faite avec « Sortir de l'urgence ». Au fil de cinq épisodes, l'auditeur accompagne Arnaud Robinet à la rencontre de celles et ceux qui font l'hôpital et les Ehpad. « Premier

pas dans l'arène » ouvre la série ainsi que les portes de la FHF à l'auditeur. Dans « Le grand âge, c'est l'avenir », bienvenue à l'Ehpad résidence Augé-Colin d'Avize (Marne). Suivront tous les 15 jours jusqu'au 15 mars : « Prévenir les grands maux », « Former les soignants de demain » et « Soigner dans la nuit ». ■  
*Sur Spotify et toutes les plateformes d'écoute*

### ASSEMBLÉE NATIONALE

## Groupes d'études dédiés à la santé

Le bureau de l'Assemblée nationale a agréé en décembre, dans le cadre de la XVI<sup>e</sup> législature, quatre-vingts groupes d'études. Dans le champ de la santé, nombreux sont ceux constitués : Alzheimer, déserts médicaux et accès aux soins, santé mentale. Mais aussi prévention et numérique, handicap et inclusion, maladies rares, santé environnementale. Ces instances n'interviennent pas directement

dans la procédure législative. Leur rôle consiste à « assurer une veille juridique et technique sur des questions trop spécialisées pour faire l'objet d'un examen suivi par les commissions permanentes », explique le site de l'Assemblée, qui présente leur liste à la section « Groupes d'études ». ■

[www2.assemblee-nationale.fr/16/les-groupes-d-etudes](http://www2.assemblee-nationale.fr/16/les-groupes-d-etudes)

### APPEL A PROJETS

## Accueillir et accompagner dans les lieux de soins

Les structures de soins ainsi que les associations à but non lucratif, notamment associations d'utilisateurs, patients, soignants, sont invitées à participer à l'appel à projets 2023 lancé par la Fondation de France qui examinera les projets consacrés

à l'humanisation des soins sur le thème de l'accueil et de l'accompagnement dans les lieux de soins. ■

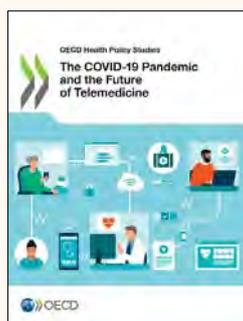
*Dépôt des candidatures avant le 29 mars.*  
*Informations et dossiers de candidatures*  
[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

## NUMÉRIQUE

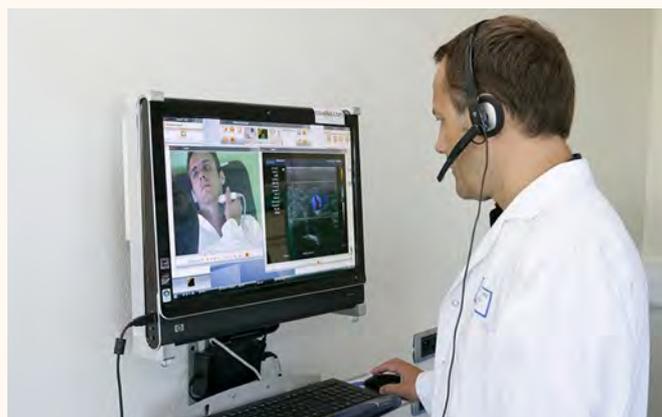
## ÉTUDE

## OCDE : quel futur pour la télémédecine après la pandémie ?

**A** lors essentiel pour préserver l'accès aux soins, son usage a bondi dans la plupart des pays de l'OCDE durant la pandémie. Un rapport de l'OCDE explore l'impact du boom des soins à distance sur les performances des systèmes de santé. Pour ses auteurs, des questions subsistent quant à la façon de réglementer leur utilisation et de s'assurer d'un rapport qualité/prix efficient. Le rapport formule des priorités à l'intention des décideurs politiques.



*The Covid-19 Pandemic  
and the Future of Telemedicine*  
Janvier 2023  
OECD Health Policy Studies



## AVIS

## Diagnostic médical et intelligence artificielle Enjeux éthiques

**L**e Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et le comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) ont répondu le 10 janvier à une saisine de la Première ministre par un avis commun dédié aux systèmes d'intelligence artificielle utilisés pour le diagnostic médical (SIADM). Les deux comités estiment « indispensable » de créer les conditions de la confiance. Ils observent que les enjeux éthiques, qui combinent les aspects numériques et médicaux, interrogent notamment la formation des praticiens ainsi que l'appropriation et le consentement éclairé des patients. Suivent seize recommandations et sept points de vigilance.

[www.ccne-ethique.fr](http://www.ccne-ethique.fr)



## DÉCRETS

## La télésurveillance médicale intègre le droit commun

**L**a France devient le premier pays de l'Union européenne à rembourser, hors expérimentation, les solutions de télésurveillance médicale qui apportent un bénéfice clinique ou améliorent l'organisation des soins. Deux décrets parus le 31 décembre permettent l'entrée en vigueur d'un modèle de droit commun spécifique. Le premier concerne les modalités d'évaluation et d'inscription au remboursement de la télésurveillance ; le second la déclaration des activités de télésurveillance des équipes soignantes aux agences régionales de santé.

### Prérequis au financement

Des arrêtés relatifs aux rémunérations des équipes soignantes et au financement des solutions numériques viendront compléter ces textes. Pour être inscrites au remboursement, les solutions seront évaluées par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé (CNEDiMTS), sauf celles dont la prise en charge est possible sur une ligne générique existante. Les équipes soignantes devront déclarer leurs activités de télésurveillance à leur agence régionale de santé.

## TELEX

- Les grandes tendances de la menace cyber en 2022 sont réunies dans un Panorama publié par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Les ESMS et leur cybersécurité feront l'objet, en 2023, de travaux de l'Agence nationale d'appui à la performance
- La cybersécurité sera le thème du prochain Cahier Techniques hospitalières, à paraître dans notre édition mars-avril



### GUIDE

## Cyber-résilience, enjeux de gouvernance

Le guide vous aidera à mettre à jour le profil de poste de votre responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) ou à élargir son périmètre de décision. Approche métier, missions, gouvernance, volets juridiques sont aussi traités dans ce volume sous-titré avec espièglerie « Guide du RSSI intergalactique ».

Il a aussi le mérite d'éviter tout langage abscons. Son auteur, Cédric Cartau, RSSI et DPO au CHU de Nantes et au Groupement hospitalier de territoire 40, réserve un chapitre aux « âneries courantes » (sic).

En bonus, un proverbe possiblement emprunté à l'empire du Milieu : « Les tuiles des toits ont toutes été posées par temps se. » L'ouvrage et les autres volumes sont téléchargeables sur le site de l'Association pour la sécurité des systèmes d'information de santé (APSSIS), dont Cédric Cartau est le vice-président. ■

*Guide - Opus 6 - Gouvernance - Le Guide du RSSI Intergalactique*

[www.apssis.com](http://www.apssis.com)



### COLLOQUE

## IA, mégadonnées, médecine

La recherche et la pratique médicales sont-elles prêtes à vivre la révolution introduite par l'IA et les mégadonnées ? Le Conseil d'État, la CNIL et l'Alliance IHU France ont consacré, le 10 février, une journée de travail à ces questions. À la présentation de l'étude « Intelligence artificielle et action publique » réalisée

par le Conseil d'État, parue en août dernier, ont succédé trois tables rondes. Au programme : les enjeux de cette révolution, le cadre réglementaire des données de santé et leur écosystème économique en France. Les débats sont disponibles en rediffusion sur la chaîne YouTube du Conseil d'État. ■

### SUPPORT

## S'initier à l'usage du Système national des données de santé

Le Système national des données de santé (SNDS) représente un fort potentiel pour la recherche. Mais son utilisation peut s'avérer complexe. Pour y remédier, le Health Data Hub (HDH) propose un guide. Rédigé en collaboration avec HEVA, il présente les données

disponibles dans le SNDS, le schéma relationnel du système et les étapes à suivre pour réaliser une étude utilisant ces données. Ce guide est disponible dans l'espace collaboratif du SNDS. ■

[www.documentation-snds.health-data-hub.fr](http://www.documentation-snds.health-data-hub.fr)

### TELEX

- L'Agence du numérique en santé publie de nouvelles versions des différents volets du cadre d'interopérabilité
- Les Assises citoyennes du numérique en santé ont donné lieu, le 12 janvier, aux recommandations d'un comité citoyen. Objectif : améliorer la prévention
- La filiale numérique du groupe La Poste, DocaPoste, envisage d'acquérir l'éditeur de logiciels en santé Maincare

